

MONTREAL OUEST/HAMPSTEAD HOCKEY CODE DE CONDUITE 2016-17

Le "Code de conduite" met l'accent sur le respect : Respect du jeu ; Respect des règles ; Respect des adversaires; Respect des entraîneurs, Officiels, Parents, Dirigeants, Joueurs, personnel de l'aréna, bénévoles ainsi que leurs décisions; Respect des installations ; Maîtrise de soi en tout temps. Voici les lignes directrices qui devraient être suivies :

CODE DE CONDUITE DU JOUEUR

je vais :

- Respecter les règles du jeu, les opposants, les fonctionnaires et leurs décisions.
- Garder la maîtrise de soi en tout temps.
- Participé à autant de jeux et de pratiques que possible.
- Être présent avant les jeux et les pratiques en temps opportun.
- Notifier l'entraîneur/gérant en avance si je vais être absent.
- Respecter les installations, soit à la maison soit ou à l'extérieur.
- Démontrer un haut degré de sportivité, d'esprit d'équipe et une attitude positive en tout temps quand je représente mon équipe et l'Association.
- Ne pas utiliser un langage grossier envers mes coéquipiers, entraîneurs, officiels ou adversaires.
- Montrer du respect pour les décisions, le jugement et l'autorité des fonctionnaires et chronomètres.
- Montrer du respect pour les joueurs de l'équipe adverse.
- Accepter les capacités des autres joueurs.

CODE DE CONDUITE DU PARENT

Je vais :

- Encourager mon enfant d'une façon positive
- Respecter et me conformer aux règles, politiques et idéaux.
- Garder la maîtrise de soi en tout temps.
- Encourager mon enfant à participer à autant de jeux et de pratiques que possible, de façon ponctuelle. Notifier l'entraîneur/gérant en avance des absences.
- Respecter les installations, soit maison ou à l'extérieur.
- Montrer du respect pour les décisions, le jugement et l'autorité des fonctionnaires et chronomètres.
- Montrer du respect envers mon enfant, ses coéquipiers et les joueurs adversaires de mon enfant.
- Démontrer un haut degré de sportivité, d'esprit d'équipe et une attitude positive en tout temps quand je représente mon équipe et l'Association.
- Éviter de confondre mon enfant en l'entraînant depuis les tribunes.
- Utiliser la règle des 24 heures pour traiter les plaintes de l'équipe et d'y adhérer.
- M'abstenir d'exprimer mon opinion sur les entraîneurs ou les joueurs en face de mon propre enfant.
- M'abstenir d'utiliser un langage grossier envers les autres parents, les entraîneurs, les fonctionnaires ou les adversaires.
- M'abstenir d'hurler ou de menacer les arbitres, les joueurs adverses ou les entraîneurs avant, pendant ou après les jeux ou pratiques.
- M'abstenir de démontrer de la frustration ou de la colère après une perte ou une mauvaise performance.
- M'abstenir de m'approcher du banc pendant une situation de jeu sauf si je suis convoqué par un entraîneur.

Si un joueur ou un parent ne suit pas les directives, l'entraîneur organisera une réunion.

S'il n'y a aucun changement dans le comportement perturbateur après deux semaines, l'entraîneur demandera une réunion avec le Comité coordonnateur et / ou comité du hockey pour discuter de la question.

Après son entrevue avec l'entraîneur et / ou le coordonnateur, le joueur ou parent dispose de deux semaines pour changer les comportements en question sinon le joueur sera renvoyé ou le parent ne pourra plus assister aux pratiques ou aux jeux.

Si un joueur manque de nombreuses pratiques (quatre ou plus), l'entraîneur va parler avec le joueur ou la famille. Si le problème persiste, le joueur peut manquer de temps sur la glace.

S'il n'y a aucun changement dans le comportement perturbateur, l'entraîneur demandera une réunion avec le Comité coordonnateur et / ou comité du hockey pour discuter de la question.